

Celui-ci doit rechercher autre chose et, de plus en plus, il se reporte sur les déchets de Poisson : déchets bruts ou farines qui, jusqu'ici, ont paru donner des résultats appréciables.

Mais est-ce bien là le régime rationnel, celui capable de donner le maximum de rendement avec le minimum de pertes et de frais ? L'élevage expérimental pourrait seul nous le dire. En l'absence de toute Station de recherches officielles, il revient donc au pisciculteur de faire ces essais lui-même, à ses risques et périls. Ces risques sont-ils si grands que cela et d'une expérience bien menée ne peut-il ensuite en tirer d'énormes avantages ?

La méthode exige surtout une certaine patience, une grande attention et de la place vacante, car, tout bon pisciculteur connaît l'origine de ses alevins. Il lui est donc possible de répartir une certaine quantité d'alevins de même origine, connue, en différents lots placés séparément, en les maintenant, toutefois, dans les mêmes conditions d'élevage, et, de les soumettre à différents régimes alimentaires parfaitement définis. Un lot témoin, soumis au régime alimentaire normal, permet de constater, au bout d'un temps plus ou moins long : trois à six mois, quel est l'avantage de tel ou tel régime en essai, quant à la mortalité, facilement contrôlable, et à la croissance, vérifiable aisément au cours ou en fin d'expérience.

Nous soumettons simplement cette suggestion aux Salmoniculteurs français.

L'INFLUENCE DE LA LUMIÈRE SUR LES ALEVINS DE SALMONIDES

Par M. JEAN LE GALL

Il est de connaissance courante, chez tous les pisciculteurs de métier que les bacs d'alevinage doivent être protégés contre la lumière. Ils sont, pour cela, généralement recouverts par des trappes mobiles.

Il n'en était pas moins intéressant de rechercher, scientifiquement, quelle pouvait être l'influence de la lumière ou, plus exactement, l'influence des rayons ultra-violet sur la mortalité et la croissance des jeunes alevins.

Des essais furent tentés, dans ce sens aux Etats-Unis, à la Station de Holden, sur des alevins de Truite de lac et de Truite arc-en-ciel.

Dans les différents compartiments d'un même bassin, abondamment irrigué, furent placés différents lots de poissons de même origine : les uns dans des compartiments complètement recouverts de façon à empêcher la pénétration directe de la lumière, les autres dans des com-

partiments recouverts de châssis en verre à vitres (ce verre arrêtant les rayons ultra-violet) et les derniers, enfin, dans des compartiments normalement exposés à l'air libre et à la lumière.

Tous ces lots étaient exactement nourris de la même façon et toutes les autres conditions restèrent sensiblement les mêmes pendant toute la durée de l'expérience.

Les résultats furent les suivants au bout de deux mois d'expérience :

	MORTALITÉ	
	Truite de lac	Truite arc-en-ciel
Lots complètement protégés	18,4 %	1,2 %
Lots protégés contre les rayons ultra-violet	»	3,5 %
Lots témoins à l'air libre et la lumière . . .	33,7 %	38,1 %

La croissance fut également meilleure dans les lots recouverts que dans les lots exposés à la lumière.

Il est, ainsi, expérimentalement prouvé que les rayons ultra-violet sont nuisibles aux alevins de jeunes Truites et que la pratique actuelle de recouvrir les bacs d'alevinage est basée sur un raisonnement exact.

CARPICULTURE EXTENSIVE OU INTENSIVE ?

Par le COMTE DE NEUFBOURG

Une crise de mévente est une occasion favorable pour discuter le problème : Faut-il cultiver la Carpe dans de grands étangs, au moins dans une grande surface d'étangs, en réduisant les frais d'entretien de ces fonds, quitte à produire peu à l'hectare ? Faut-il, au contraire, exploiter des fonds très soignés, souvent asséchés, déjoncés, chaulés, hersés, fumés, engraisés, en employant des sujets triés sur le volet, protégés, voire nourris ?

Lequel de ces procédés laisse, en fin de compte, le bénéfice net le plus élevé ? Certes, le produit brut, à l'hectare, de la culture intensive est jusqu'à dix fois supérieur, mais ses frais sont si considérables que la question est discutable. Doit-elle, cependant, jamais se résoudre en faveur de la culture extensive, qui peut se pratiquer sur un petit étang et qui signifie, simplement, qu'on n'y fait aucun frais ?

Il est certain qu'un étang d'un hectare rendant 300 kilos comporte beaucoup moins de charges de réparations, surveillance, assurances, etc., que 3 hectares donnant le même total.